

- Le portail des DSE, qui a été mis en place en février 2012, a continué de satisfaire à ses principaux objectifs en ce qui concerne la gestion des requêtes et des attestations entourant la DSE 50 (intitulée *Aide au déplacement de vacance*). La prochaine phase du portail des DSE verra à intégrer les indemnités mensuelles et à informatiser certaines demandes ayant une incidence sur ces indemnités, par exemple les exemptions du paiement des frais de logement et les rajustements compensatoires pour les logements.
- Des améliorations continues ont été apportées aux contrôles de gestion financière pour les DSE gérées à l'administration centrale et dans les missions.

Soulignons que trois missions ont été confrontées à des situations d'urgence qui ont nécessité une relocalisation temporaire ou permanente de leur personnel et de leurs personnes à charge. Ceci a été réalisé grâce à la collaboration de la Direction générale avec plusieurs bureaux du MAECD, notamment la Direction générale des opérations consulaires et la Direction générale de la sécurité et de la gestion des urgences.



*Chiwaras, sculpture malienne offerte aux employés évacués de Bamako.*

© MAECD-DFATD

*En raison de l'instabilité politique, de préoccupations sur le plan de la sécurité et de troubles civils, des membres du personnel et, ou leurs personnes à charge, ont été évacués de Bamako au Mali, de Téhéran et d'Islamabad. Au cours de 2012-2013, on a procédé, entre autres fermetures, à celle de la mission canadienne à Téhéran.*

## SERVICES DE DISTRIBUTION ET DE COURRIER DIPLOMATIQUE



© iStockphoto

Selon la Convention de Vienne sur les relations consulaires (ratifié par le Canada en 1966), le courrier diplomatique est un service d'échange de correspondance officielle entre un gouvernement et ses représentants dans ses missions à l'étranger. La

responsabilité des services de courrier diplomatique est déléguée au MAECD en application de la politique sur la sécurité du gouvernement.

L'unité des Services de distribution et de courrier diplomatique (AAG) fournit divers services de courrier, de transport et de distribution, tant pour l'administration centrale que pour les missions à l'échelle mondiale. Tel que prescrit par la politique sur la sécurité, les Services jouent également le rôle de transporteur principal du courrier diplomatique pour tous les ministères fédéraux et ils assurent le déplacement sécuritaire des renseignements et des biens entre le Canada et les missions à l'étranger. Des biens ainsi que de l'équipement liés aux activités des missions peuvent être envoyés à l'étranger par voie aérienne, maritime ou terrestre.

Il existe deux catégories de services de courrier diplomatique : classifié et non classifié. La figure 19 fait part du nombre d'unités transportées au cours des deux dernières années fiscales, et ce, pour chacune de ces catégories.

*En 2012-2013, les cinq courriers diplomatiques du Canada ont voyagé plus de 1,1 million de milles nautiques — soit l'équivalent de plus de 2 millions de kilomètres ou 45 fois le tour de la planète au niveau de l'équateur!*